



1,00 %* | Votre compte-chèques se doit de fructifier

Sécurité, libre accès et croissance

La plupart des Canadiens ont un compte-chèques qui leur procure la sécurité et le libre accès à leur argent. Toutefois, en échange de la sécurité et de l'accès facile, la plupart d'entre nous avons renoncé au potentiel de croissance en acceptant un taux d'intérêt très faible. Avec le compte Avantage de la Banque Manuvie, vous n'avez plus besoin de faire un tel compromis.

Obtenez plus pour votre argent avec le compte Avantage

Le compte Avantage vous procure la sécurité et l'accès facile auxquels vous vous attendez d'un compte-chèques, mais aussi la croissance que vous n'obtenez habituellement que d'un CPG ou d'un fonds du marché monétaire. Avec le compte Avantage, vous pouvez :

- avoir accès à votre argent au moyen d'un chèque, d'un retrait au guichet automatique, et par paiement par carte de débit
- payer vos factures, virer des fonds et faire des consultations de compte 24 heures sur 24, par Internet ou nos services bancaires téléphoniques automatisés
- faire des dépôts à une succursale de la Banque Royale ou à tout guichet automatique canadien acceptant les dépôts et portant le symbole THE EXCHANGE¹
- continuer d'avoir un accès facile à vos fonds parce qu'ils ne sont jamais bloqués et qu'aucune restriction ni pénalité² de retrait ne s'applique

Grâce au compte Avantage, votre argent est en sécurité. La Banque Manuvie³ est une filiale en propriété exclusive de la Financière Manuvie, l'une des plus importantes institutions financières au Canada et l'une des plus respectées.

Le compte Avantage, c'est tout ce qu'il vous faut.

* En date du 13 août 2009, un taux d'intérêt variable annuel de 1,00 % s'applique à tous les fonds dans le compte. L'intérêt est calculé sur le solde de clôture quotidien et payé mensuellement. Le taux peut changer.

1 La Banque Manuvie est un utilisateur autorisé de la marque de commerce « THE EXCHANGE », propriété de EDS/TransAlliance L.P. Consultez le site banquemanuvie.ca pour savoir où sont situés les guichets bancaires portant le symbole THE EXCHANGE.

2 Aucuns frais de tenue de compte mensuels. Aucuns frais pour les virements en ligne ou par téléphone. Des frais de 0,50 \$ s'appliquent aux paiements de factures par Internet et aux paiements directs (débit). Des frais de 1,25 \$ s'appliquent à l'utilisation de guichets automatiques au Canada. Les chèques ne sont pas retournés. Demandez à votre conseiller financier la grille complète de nos frais bancaires.

3 La Banque Manuvie du Canada est membre de la Société d'assurance dépôts du Canada. Pour de plus amples renseignements, consultez le site sadc.ca ou composez le 1 800 461-2342.